



Remboursement de mon sinistre auto par mon assurance

Par **renaultt2**, le **20/02/2013** à **16:47**

Bonjour,

J'ai eu un accident de voiture le 17/08/2012, dont je ne suis pas responsable.

Le conducteur du véhicule qui m'a percuté, était recherché par la police et emmené à l'hôtel de police sans que le constat soit effectué, mais une main courante a été effectuée et envoyée à mon assurance.

Je suis assuré au tiers. Mon véhicule est mort, j'ai reçu 194€ pour l'épave sur les 2800€ prévu par l'expert.

Mon assurance ne répond pas à mon courrier, et quand je peux les joindre par téléphone mon interlocuteur n'a jamais là.

La hot line me dit qu'ils sont en attente de réponse de l'assureur adverse.

Que puis je faire ????

Cordialement